



QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF AIDÉ

Ce questionnaire est à remplir et retourner par mail à **contact@vrf.fr** ou par courrier postal à l'adresse indiquée sur votre contrat ou sur www.vrf.fr

Les informations signalées par une astérisque (*) sont obligatoires, à défaut la demande de séjour ne pourra être instruite.

Votre référence* (celle figurant sur la première page du document reçu) :

LA PERSONNE AIDÉE

Nom* : Prénom*

Nom de jeune fille Genre*

Date de naissance* Département naiss. Lieu naiss.

Caisse de retraite* Mutuelle*

Vit maritalement Marié(e) Pascé(e) Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Nombre d'enfants

L'AIDANT (la personne qui accompagnera l'aidé)

Nom* Prénom* Genre*

Père / Mère Grand père ou grand mère Fils/fille Petit fils ou petite fille Beau fils ou belle fille Conjoint ou assimilé

Aidant professionnel Bénévole associatif Voisin Autre, précisez

Caisse de retraite*

Adresse*

Complément

Boite postale Cedex

Code postal* Ville*

Mail* Tél. fixe Tél. portable

ADRESSE DE LA PERSONNE AIDÉE

L'aidé habite avec l'aidant	L'aidé habite à son propre domicile			L'aidé est hébergé	
Précisez	Hôpital	EPHAD	Logement/foyer	Chez un enfant ou un proche	Autre

Si l'adresse est différente de celle de l'aidant :

Adresse*

Complément

Boite postale

Cedex

Code postal*

Ville*

Mail*

Tél. fixe

Tél. portable

MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE

Oui

Non

En cours

Type

Coordonnées du représentant légal (si différentes de celles de l'aidant)

Nom et prénom
ou raison sociale

Adresse*

Complément

Boite postale

Cedex

Code postal*

Ville*

Mail*

Tél. fixe

Tél. portable

QUI DOIT ETRE PRÉVENU EN CAS DE PROBLEME PENDANT LE SÉJOUR

L'aidant

Le référent

Le représentant légal

Autre

Précisez dans ce cas le lien avec l'aidé

Nom et prénom

Adresse*

Complément

Boite postale

Cedex

Code postal*

Ville*

Mail*

Tél. fixe

Tél. portable

QUEL SOUTIEN DOIT ETRE APPORTÉ A L'AIDÉ PENDANT LE SÉJOUR

Comment envisagez vous les activités de loisir :

Nous serons plutôt ensemble (aidants/aidés) pour les activités

Nous ferons plutôt nos activités séparément

Nous pourrions alterner les activités, ensemble et séparément

Qui accompagnera la personne aidée :

	Pas d'accompagnement	L'aidant	Le personnel du village
Pour la prise des repas *			
Pour les soins quotidiens *			
Pour les déplacements *			

Les données personnelles recueillies via ce formulaire sont traitées par l'Association VRF, responsable de traitement, afin d'instruire la demande de séjour reçue sur la base du consentement du demandeur. Elles peuvent également être traitées par les entités du Groupe PRO BTP, sur la base de leur intérêt légitime aux fins de prospection commerciale par courrier postal et par téléphone, ainsi que par email, SMS et MMS avec l'accord exprès de la personne concernée, sauf opposition qui peut s'exercer à tout moment.

L'ensemble des personnes dont les données sont collectées (réfèrent, personne aidée et le cas échéant personnes participant au séjour, représentant légal, contacts en cas d'urgence) disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation ou d'opposition à leur traitement. Ils disposent également du droit de décider du sort de leurs données après leur décès. Ces droits s'exercent en justifiant de leur identité par courrier postal à "PRO BTP - DPO – 93901 BOBIGNY CEDEX 9" ou par e-mail à CIRCUITDCP@probt.com.

Les données personnelles collectées sont conservées pendant la durée nécessaire à l'instruction de la demande et, s'il a lieu, pendant toute la durée de séjour, augmentée des délais de prescription légaux. Elles sont communiquées aux services concernés du responsable de traitement, à ses sous-traitants, notamment l'Association de moyens PRO BTP, ainsi qu'au personnel habilité de l'Association exploitant l'établissement dans lequel le séjour est susceptible d'avoir lieu, et, si nécessaire, à des prestataires et partenaires. Elles pourront, le cas échéant, être transmises aux autorités administratives ou judiciaires. Si les personnes concernées par le traitement considèrent que le traitement de leurs données porte atteinte à leurs droits, elles disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Conformément à la loi n°2014-344, tout consommateur dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique nommée Bloctel.

En nous transmettant des informations personnelles relatives à des personnes tiers, le réfèrent déclare avoir recueilli leur accord et les avoir informés du traitement effectué sur leurs données personnelles et de leur droits.